



**ACADÉMIE
DE MAYOTTE**

**Délégation académique
à l'éducation artistique
et à l'action culturelle**

Liberté
Égalité
Fraternité

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

PROJETS ET ACTIONS

2nd DEGRÉ – 2021-2022





LIVRE ET LECTURE

Jeunes en librairies

Le principe

Les classes inscrites bénéficient de deux actions. D'une part, elles se rendent en bibliothèque où elles reçoivent une formation sur les métiers du livre. D'autre part, elles se rendent en librairie, où chaque élève de la classe dispose d'un bon d'achat de 30€ à dépenser en livres. Chaque classe inscrite est appariée par la DAAC à l'une des librairies et des bibliothèques de l'académie.

Période

Tout au long de l'année scolaire.



Budget

Les bons d'achat sont pris en charge par la DAC, le rectorat et l'ARLL. Seuls les frais de transport des élèves vers les librairies et les bibliothèques sont à la charge des établissements.

Modalités d'inscription

Inscription en début d'année auprès de la DAAC *via* le référent culture.

BDz'îles

Le principe

BDz'îles est un prix littéraire de bandes dessinées destiné aux collégiens et lycéens d'outre-mer. D'une part, les élèves élisent les deux bandes dessinées qu'ils préfèrent, en collège et en lycée, et participent à plusieurs actions et concours, variables selon les établissements. D'autre part, certaines classes reçoivent la visite d'un auteur de bandes dessinées.

Période

Tout au long de l'année scolaire. Venue de l'auteur entre avril et juin.

Budget

Les bandes dessinées de la sélection doivent être achetées par les établissements, en général sur le budget du CDI. Le reste est pris en charge par l'ARLL, la DAC et le rectorat.

Modalités d'inscription

Inscriptions au moment de l'appel à projets commun DAC-rectorat auprès de la DAAC et de la responsable académique de l'action : emeline.delhors@ac-mayotte.fr.



La belle harangue

Le principe

Dans le cadre d'un projet national, les jeunes sont invités à écrire un texte et à haranguer un public choisi. Le thème pour l'année 2021, à l'issue de deux années vraiment particulières, est : « Et si...? ».

Période

À partir du 22 septembre et pendant deux semaines.

Budget

Projet ne nécessitant en général pas de financement.

Modalités d'inscription

Se renseigner auprès du référent culture de l'établissement.



« Et si on lisait à voix haute ? »

Le principe

Dans le cadre d'un partenariat national avec l'émission « La Grande librairie », les élèves des classes inscrites sont invités à lire un texte littéraire à voix haute. Un gagnant est sélectionné pour chaque classe participante ; les gagnants de chaque classe sont invités à lire un autre texte pour participer à la finale académique. Enfin, un gagnant académique est sélectionné par un jury et participe à la finale nationale.

Période

Entre décembre et février.

Budget

Opération ne nécessitant pas de financement.

Modalités d'inscription

Inscription auprès du référent culture après le lancement de l'opération par la DAAC.



La nuit de la lecture

Le principe

Un ensemble d'événements *in situ* ou numériques autour de la lecture, avec une boîte à idées disponible pour mettre en place des actions numériques ou autres.

Période

Janvier 2022.

Budget

Des chèques-lire peuvent être demandés.

Modalités d'inscription

Renseignements sur le site <https://nuitdelalecture.culture.gouv.fr>.



Le printemps des poètes

Le principe

Les professeurs volontaires inscrivent des classes à un projet au choix parmi deux proposés dans le cadre d'une action nationale axée sur un thème qui change chaque année ; en 2022, le thème sera « L'éphémère ». Les projets ont pour but de faire découvrir la poésie aux élèves et d'éveiller leur sensibilité à cette forme d'art.

Période

Du 12 au 18 mars 2022.

Budget

Projet ne nécessitant en général pas de financement.

Modalités d'inscription

Renseignements sur le site <https://www.printempsdespoetes.com/>.



Dessine-moi une histoire

Le principe

Le dessinateur Fred Theys se rend auprès de classes pour y présenter un spectacle qui repose sur une interaction avec les élèves, qui inventent collectivement une histoire dessinée en direct par l'auteur. Il leur permet également de découvrir des techniques de création picturale.

Période

Venue de l'auteur au printemps.

Budget

Les établissements doivent prévoir environ 100€ pour l'achat de livres de Fred Theys et de petit matériel, le reste est intégralement financé par la DAC, l'ARLL et le rectorat.

Modalités d'inscription

Inscriptions au moment de l'appel à projets commun DAC-rectorat auprès de la DAAC et de la responsable académique de l'action : veronique.meissimilly@ac-mayotte.fr.



Crédits photo : *Le Journal De Mayotte.*



CINÉMA

Collèges au cinéma / Lycéens au cinéma

Le principe

Les professeurs qui inscrivent des classes à l'un des dispositifs s'engagent à leur montrer les trois films de la programmation annuelle, en intégralité, au rythme d'un film par trimestre, et de mener autour de ces films une exploitation pédagogique de leur choix. Ils reçoivent une formation d'une journée par film, soit trois jours de formation dans l'année. Il est fortement recommandé de faire visionner les films au cinéma de Chirongui.

Période

Un film par trimestre.



Budget

Les places de cinéma sont entièrement prises en charge par le rectorat. Seuls les transports vers le cinéma de Chirongui sont à la charge des établissements.

Modalités d'inscription

Inscription en début d'année auprès du chargé de mission Cinéma *via* le référent cinéma.

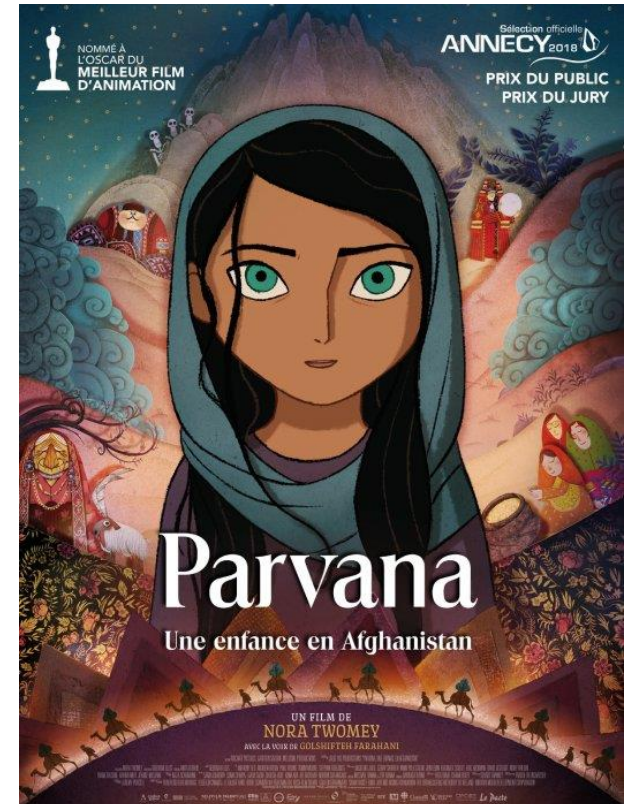
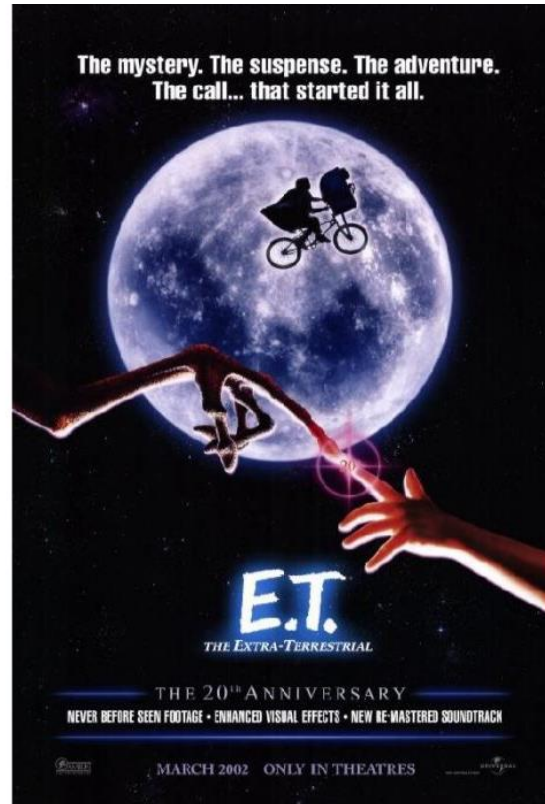
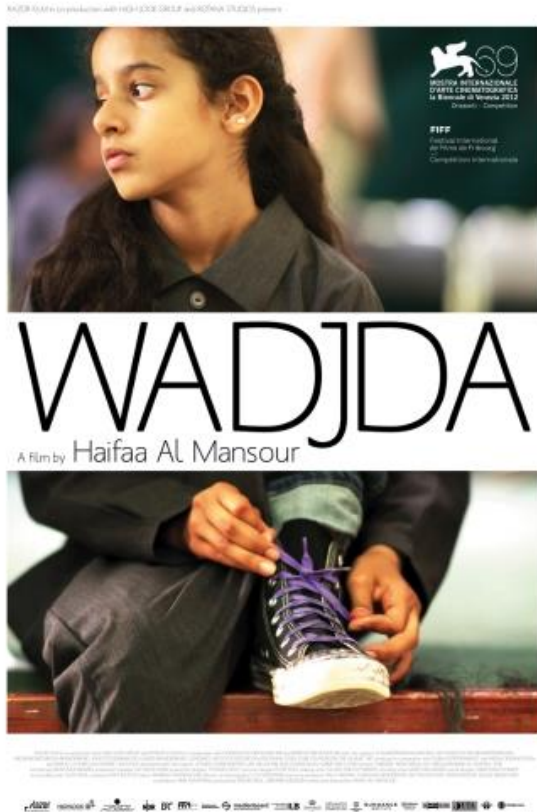
Collèges au cinéma

Programmation 2021-22 – 6^e / 5^e

Premier trimestre : *Wadjda*, de Haifaa al-Mansour

Deuxième trimestre : *E. T., l'extraterrestre*, de Steven Spielberg

Troisième trimestre : *Parvana, une enfance en Afghanistan*, de Nora Twomey

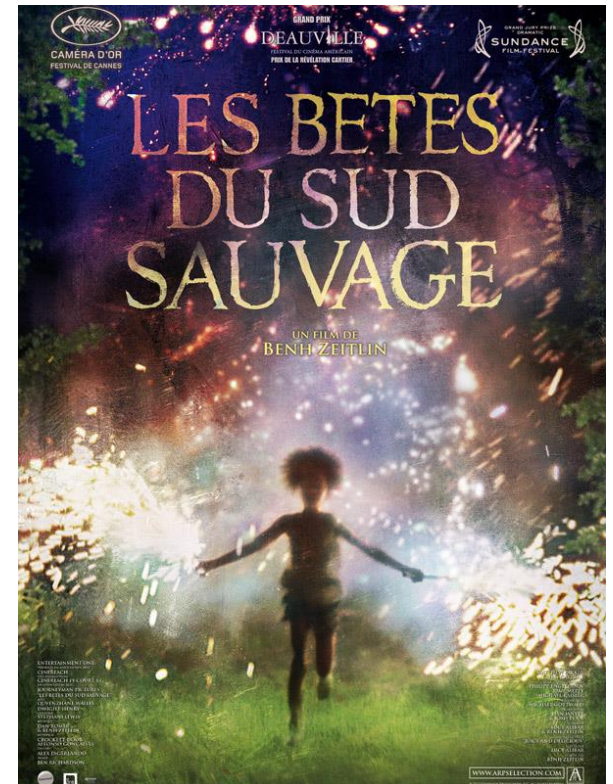


Programmation 2021-22 – 4^e / 3^e

Premier trimestre : *The Fits*, d'Anna Rose Holmer

Deuxième trimestre : *I'm Not a Witch*, de Rungano Nyoni

Troisième trimestre : *Les Bêtes du Sud sauvage*, de Benh Zeitlin



Ateliers de pratique du cinéma

Le principe

Ingrid Franchi, réalisatrice et scénariste, est actuellement à Mayotte. Elle propose d'encadrer des ateliers d'initiation à la pratique du cinéma : écriture, réalisation et montage d'un court métrage.

Période

Tout au long de l'année scolaire.

Budget

La rémunération des heures d'intervention effectuées (60€/heure) peut être financée soit par l'établissement, soit par la DAC et le rectorat dans le cadre d'un PEAC.

Modalités d'inscription

Contactez la réalisatrice pour lui soumettre votre projet à webmaster@ingridfranchi.com. En cas de demande de subvention à la DAC ou au rectorat, montez un PEAC dans le cadre de l'appel à projets annuel ; se renseigner auprès du référent culture.



Un réalisateur dans la classe

Le principe

Clément Schneider, réalisateur et diplômé de la Fémis, revient à Mayotte pour encadrer et accompagner les projets cinéma des collégiens et lycéens. Il anime des ateliers de pratique du cinéma qui vont de l'écriture au montage en passant par le tournage.

Période

Du 25 mars au 5 juin 2022.

Budget

Seule la rémunération des heures d'intervention effectuées (60€/heure) doit être prise en charge ; elle peut être financée soit par l'établissement, soit par la DAC ou le rectorat.

Modalités d'inscription

Contactez le réalisateur pour monter le projet à clement.schneider@lesfilmsdargile.fr. En cas de demande de subvention à la DAC ou au rectorat, montez un PEAC dans le cadre de l'appel à projets annuel ; se renseigner auprès du référent culture.





THÉÂTRE

Avanti ! commedia dell'arte

Le principe

Le Théâtre du Versant, compagnie métropolitaine basée à Biarritz, propose un spectacle de *commedia dell'arte* sur des textes de Molière, Goldoni et Gozzi. Ce spectacle est très approprié pour les classes de 6^e, en particulier dans le cadre de l'objet d'étude « Résister au plus fort : ruses, mensonges et masques ».

Période

Entre mai et juin.

Budget

Les représentations, qui peuvent accueillir 90 à 120 élèves selon les lieux, sont facturées 550€ chacune, dont 250€ à la charge du rectorat et 300€ à la charge de l'établissement.

Modalités d'inscription

Monter un PEAC en utilisant le dossier pré-rempli fourni par le référent culture.





DANSE

Black Bakara



Le principe

Les classes inscrites bénéficient d'un stage de danse de trois semaines avec la compagnie métropolitaine « Black Bakara ». Les danseurs interviennent dans les classes prioritairement sur les heures de cours du professeur porteur du projet ; ils interviennent deux fois par semaine sur des plages de 3h., pour un total de 18h. de stage. À l'issue des trois semaines de stage, les danseurs et les élèves participants donnent ensemble un spectacle de danse.

Période

Deux cycles de trois semaines chacun, du 17 janvier au 6 février, puis du 7 au 27 février.

Budget

La venue des danseurs est entièrement prise en charge par le rectorat. Les frais de transport et de collation des élèves sont à la charge des établissements participants.

Modalités d'inscription

Monter un PEAC en utilisant le dossier pré-rempli fourni par le référent culture.



MUSIQUE

Concours « Voix des outre-mer »

Le principe

Destiné à détecter, former et promouvoir les talents lyriques locaux, il permet aux candidats retenus de bénéficier d'une masterclass de 75 heures de chant gratuite et de participer à la finale du concours à l'Opéra de Paris.

Période

Mai 2022.

Budget

Tous les frais sont pris en charge par l'association « Voix des outre-mer ».

Modalités d'inscription

Renseignements sur le site <https://voixdesoutremer.com/>.





HISTOIRE, PATRIMOINE, ARCHIVES ET ÉCOLOGIE

Les journées du patrimoine

Le principe

Chaque année, les Journées Européennes du Patrimoine et l'opération « Levez les yeux ! » invitent tout particulièrement les professeurs à participer avec leurs classes à des actions visant à valoriser le patrimoine naturel et culturel de proximité. Les actions possibles sont très variées (visites de musées, de monuments historiques, ateliers autour des instruments de musique anciens, etc.). Le thème de l'édition 2021 est « Patrimoine pour tous ».

Période

17, 18 et 19 septembre 2021.

Budget

Variable en fonction des actions prévues.

Modalités d'inscription

Se renseigner auprès de la DAAC en début d'année scolaire pour connaître les actions référencées dans le département.



Les rallyes du patrimoine

Le principe

Les professeurs inscrivent les classes auprès de l'association « Les Naturalistes », qui propose des visites de lieux emblématiques de l'histoire de Mayotte ; ces visites sont axées sur la mise en valeur et la préservation du patrimoine naturel et culturel de l'île.

Période

Tout au long de l'année scolaire.

Budget

Les rallyes sont entièrement pris en charge par la DAC et le rectorat ; les établissements n'ont aucun frais à payer.

Modalités d'inscription

Écrire aux Naturalistes : animatrice@naturmay.org.



PRESSE ET MÉDIAS



La semaine de la presse et des médias

Le principe

Pendant une semaine, des actions sont menées par les professeurs participants autour des enjeux de l'éducation aux médias, des métiers du journalisme, de la qualité de l'information et de la liberté d'expression. Il s'agit de développer l'esprit critique et la responsabilité liée à la publication de contenus. Les différentes actions concrètes sont très variables et proposées par les professeurs (valorisation des productions d'élèves par une publication dans un média professionnel, découverte des outils et techniques des médias et du journalisme, etc.).

Période

Une semaine entre mars et avril.

Budget

Variable en fonction des actions mises en place.

Modalités d'inscription

Inscriptions auprès du coordinateur du CLEMI à Mayotte : direction.cdp@ac-mayotte.fr.



Le concours Médiatiks

Le principe

Médiatiks est un concours de médias scolaires ouvert à tous les niveaux de classes et à tous les supports (journaux imprimés ou en ligne, radios ou webradios, web TV, reportages photo). Il s'agit d'inciter les élèves à produire de l'information en s'interrogeant sur la pertinence des sujets à traiter, l'angle à adopter, etc.

Période

Ouverture des inscriptions le 20 novembre, clôture en mars.

Budget

Variable en fonction des médias choisis.

Modalités d'inscription

Inscriptions auprès du coordinateur du CLEMI à Mayotte : direction.cdp@ac-mayotte.fr.

Informations supplémentaires sur le site du CLEMI : <https://www.clemi.fr/>.



La fête de la radio

Le principe

Une valorisation des webradios scolaires et des projets de podcasts en lien avec les médias professionnels. Les enregistrements de podcasts entre élèves des outre-mer sont particulièrement mis en avant.

Période

Une semaine entre mai et juin.

Budget

Prévoir le matériel nécessaire.

Modalités d'inscription

Inscriptions auprès du coordinateur du CLEMI à Mayotte : direction.cdp@ac-mayotte.fr.

Informations supplémentaires sur le site du CLEMI : <https://www.clemi.fr/>.





CONTACTS UTILES

Pour le rectorat de Mayotte

- ❖ Aurélien DUPOUEY-DELEZAY, Délégué Académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle (DAAC) : daac@ac-mayotte.fr / 06 39 03 61 81
- ❖ Anouk MARTAUD-ROBERT, Inspectrice d'Académie – Inspectrice Pédagogique Régionale (IA-IPR) de lettres, en charge des dossiers Théâtre et Cinéma-audiovisuel : anouk.martaud-robert@ac-mayotte.fr
- ❖ Éric MICAELLI, directeur du Centre de Documentation Pédagogique de Dembéni et coordinateur du CLEMI à Mayotte : direction.cdp@ac-mayotte.fr / 02 69 64 03 28 / 06 39 69 73 17
- ❖ Marielle BÉRAUD, chargée de mission Musique : marielle.beraud@ac-mayotte.fr
- ❖ Gilles COLLIN, chargé de mission Cinéma-audiovisuel : gilles.collin@ac-mayotte.fr
- ❖ Clémence GOARNISSON, chargée de mission Théâtre : clemence.goarnisson@ac-mayotte.fr
- ❖ Lilia TAKTAK, chargée de mission Arts plastiques : lilia.taktak@ac-mayotte.fr

Pour la Direction des Affaires Culturelles (DAC Mayotte)

- ❖ Gaëlle METELUS, Conseillère pour l'action culturelle et artistique, la création, le cinéma et les politiques interministérielles : gaelle.metelus@culture.gouv.fr
- ❖ Bruno LACRAMPE, Conseiller livre et lecture, archives, médias, langue française et langues de France : bruno.lacrampe@culture.gouv.fr
- ❖ Arnaud MARTIN, Conseiller pour les musées, chargé du patrimoine : arnaud.martin@culture.gouv.fr

Autres structures institutionnelles

- ❖ Isaure DE LIGNEROLLES, directrice de l'Agence Régionale du Livre et de la Lecture (ARLL) : isaure@arll-mayotte.yt
- ❖ Lisa PATIN, directrice du Pôle culturel de Chirongui : lisa.patin@chirongui.yt
- ❖ Anthony BOCHÉ, gérant du cinéma de Chirongui : cinemusafiri@gmail.com
- ❖ Cécile BRUCKERT, directrice de l'école Musique à Mayotte : musiqueamayotte@wanadoo.fr
- ❖ Bin Mohamed ELKABIR, directeur de l'Office Culturel Départemental : bm.el-kabir@ocd976.yt
- ❖ Noura MAANANI, chargée de la programmation et de la communication pour le Musée de Mayotte : noura.maanani@cg976.fr
- ❖ Charly JOLLIVET, responsable des archives départementales : charly.jollivet@cg976.fr

